

EMBELLISSONS NOS MURS – VILLE DE RENNES

REALISATION ORIGINALE



AVEC LA PARTICIPATION DE :

mce



Remerciements :

Guénaëlle Lanez (MCE Rennes), Hortense des Pommare (CDT du Morbihan)

Titre	Embellissons nos murs
Correspondants Plante & Cité	Camille Touenart ; Baptiste Chassaing
Auteurs	Association Rennes Jardins pour «jardinons nos rues» ; Mairie de Rennes
Relecteurs	Camille Touenart ; Baptiste Chassaing
Résumé	L'objectif de ce projet est de fleurir les rues et d'inciter les habitants à participer à l'amélioration de leur cadre de vie, ainsi que de sensibiliser la population à la présence des végétaux dans des lieux inhabituels, considérés comme des «mauvaises herbes » pour changer les regards. « Jardinons nos rue » (1995 à 2004). « Embellissons nos murs » (2004 à aujourd'hui).
Nature de l'originalité	La ville de Rennes propose aux habitants d'améliorer leur cadre de vie en jardinant des points de fleurissement créés sur le trottoir.
Thématiques Mots clés	Paysage urbain ; espaces partagés ; cadre de vie ; écologie et gestion des services Fleurissement participatif ; jardinage ; façades végétalisées ; trottoirs végétalisés
Partenaires	Maison de la Consommation et de l'Environnement ; Bretagne vivante ; Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine
Date de publication	Novembre 2013

SOMMAIRE

A. OBJECTIFS ET CONTEXTE	2
B. DESCRIPTION DE LA REALISATION	3
C. OBSERVATION ET CONCLUSIONS DE LA REALISATION	6

A. OBJECTIFS ET CONTEXTE

Présentation du projet

« Embellissons nos murs » est une opération consistant à autoriser et à inciter les habitants à utiliser le trottoir pour embellir leurs murs à l'aide de grimpantes ou d'autres plantes. Pour ce faire des fosses de plantation sont réalisées dans le bitume afin de créer un espace à jardiner.

Historique

En 1995 c'est un petit groupe de personnes qui, pour protester contre la démolition de plusieurs maisons, décide de planter les lieux avec des arbustes. Dans un premier temps la ville n'est pas du tout favorable à ces pratiques. Les réunions de concertation qui débutent en 1995 mettront 4 ans à aboutir à une convention autorisant les membres de l'association à végétaliser certains espaces. C'est l'opération « Jardinons nos rues ».

En 2004 la ville étend la convention à tous les habitants de la ville et l'opération est rebaptisée « Embellissons nos murs ».

Entre 2006 et 2008 plus aucune demande n'est transmise à la ville car le projet ne fait l'objet d'aucune communication et tombe dans l'oubli. C'est le constat de la MCE, la Maison de la Consommation et de l'Environnement basée à Rennes, qui propose alors à la ville de s'occuper de l'animation autour des plantations. A partir de ce moment elle organise des sessions de plantation où la presse et les habitants sont conviés ainsi que des réunions publiques pour expliquer les démarches à entreprendre aux habitants. La Maison de la Consommation et de l'Environnement met également en ligne des documents pour informer les habitants et les accompagner dans la démarche. La mairie profite de cette opération pour mettre en valeur les bâtiments communaux : ainsi 3 d'entre eux sont intégrés au projet par an. Ces plantations sont entretenues par les services espaces verts. En 2009 l'opération s'est enrichie de plus de 400 mètres linéaires, ce qui porte à environ 1 km la distance végétalisée de « Embellissons nos murs » à Rennes.

Les objectifs

- Fleurir et embellir les rues,
- Inciter les habitants à participer à l'amélioration de leur cadre de vie,
- Sensibiliser la population à la présence des végétaux dans des lieux inhabituels considérés par beaucoup comme des «mauvaises herbes ».



Photo 1 : Des mélanges de formes et de couleurs pour un trottoir accueillant. (Rennes, crédit Plante&Cité)



Photo 2 : Parfois les plantes ont déjà investi le trottoir. (Rennes, crédit Plante&Cité)

B. DESCRIPTION DE LA REALISATION

Mise en place du projet

Les habitants qui souhaitent participer doivent suivre les instructions disponibles sur le site de l'opération. La convention contient plusieurs points tout en restant concise :

- Des conditions générale : la gratuité du prêt de l'espace public, la nécessité d'un passage minimum de 1,40 m de large, l'engagement du signataire à entretenir les lieux.
- Des limites : utilisation de pesticides, d'engrais et de plantes épineuses interdite, largeur et profondeur des fosses limitées à 15cm.
- Des consignes d'entretien : prisent en charge par le signataire de l'arrosage, du ramassage des feuilles, de la taille.

Ce que la mairie prend en charge :

- La découpe du trottoir, confiée à une entreprise d'insertion. Le maximum est fixé à 500m par an.
- La mise en place et l'entretien sur les bâtiments communaux. Trois bâtiments appartenant

à la ville entretient dans cette opération tous les ans et sont pris en charge par les services espaces verts.

- Le traitement des demandes : suivant les périodes, cela peut représenter quelques lettres par semaine, gérées par les services administratifs de la ville.

Ce que prend en charge l'habitant :

- Les plantes et la terre : il est conseillé d'utiliser des boutures et de la terre trouvée dans les environs afin que cela ne revienne pas trop cher. Les plantes étant sur la voie publique il n'est pas rare que certaines disparaissent.
- L'entretien de leur parcelle.

Ce que prennent en charge la MCE, et plus particulièrement l'association Bretagne Vivante :

- Les animations sur place : plantations publiques où est invitée la presse, parcours découverte des quartiers fleuris, sensibilisation aux enjeux du jardinage en ville, participation à des salons ...
- La rédaction d'outils : guide de plantation...

Financement

La ville finance les fosses de plantation, la MCE reçoit une subvention (?) dans le cadre de son programme Eau et Pesticides, ce qui permet de financer des heures de travail (20h) et des frais de reprographie.

Les moteurs et les freins de la réalisation

Le moteur de ce projet est sans conteste l'engagement de certains habitants, présents depuis la première heure, et la motivation des associations. Afin que l'opération fonctionne, la meilleure solution fut de cibler un quartier, le quartier Sainte Thérèse, dans lequel il existe des associations de quartier susceptibles de jouer le rôle de structure relais entre les habitants et la ville. Une fois le quartier impliqué, il sert d'exemple, il permet aux autres habitants de se faire une idée de l'opération, et les incite à participer.

Les plantes sur la voie publique peuvent être volées ou dégradées, ce qui peut entraîner une baisse de motivation.

Au départ la découpe du trottoir était à la charge des habitants, ce qui constituait un frein important car peu se risquaient à entamer le bitume. Devant ce constat, la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) suggère à la ville de prendre en charge cette partie. A partir de ce moment les demandes n'ont cessé d'augmenter. Lorsque les services municipaux ont été débordés, la solution fut de se tourner vers une entreprise d'insertion. Mais les demandes ne cessant d'affluer, il est possible qu'il faille revoir à la hausse cet accord ou trouver des solutions supplémentaires.

Les végétaux utilisés

Ce sont les habitants qui les choisissent. Ils installent majoritairement des grimpantes mais pas seulement. On trouve aussi des plantes sauvages à floraison étalée, ainsi que des espèces horticoles. La MCE a conçu un guide très complet contenant toutes les informations nécessaires à la mise en place de ces jardins :

- Quelles plantes choisir en fonction de l'exposition et du sol,
- Comment installer des plantes grimpantes en fonction de leurs modes d'attache,
- Comment planter des plantes grimpantes.
- Etc. ...

Il contient entre autre une liste de végétaux classés selon plusieurs critères (floraison, type biologique, couleur, exposition ...).

Quelques exemples rencontrés sur le terrain : lierre, bignone, clématites, glycine, chèvrefeuille, rose trémière, rosier grimpant...



Photo 3 : Les grimpantes s'associent entre elles jusqu'à recouvrir presque entièrement le mur. Ici de la glycine (*Wisteria sinensis*), des clématites (*Clematis sp.*) et de la bignone (*Campsis radicans*). (Rennes, crédit Plante&Cité).



Photo 4 : L'astuce des bordures en ardoise : la terre est maintenue en place, l'eau de pluie est conservée.

C. OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS DE LA REALISATION

Conclusion

En s'appuyant sur les habitants, sur les associations et en montrant l'exemple sur des bâtiments municipaux, la ville de Rennes a initié une démarche participative et environnementale qui apporte du dynamisme dans les quartiers et un nouveau regard sur la gestion des plantes en ville.

Points à améliorer dans la réalisation

Le nombre de demande sera sans doute une source de problème dans les années à venir, car leur nombre ne cesse d'augmenter.

Éléments de bibliographie

MCE, *Embellissons nos murs*, (consulté le 1^{er} juillet 2010) [en ligne]

Adresse URL : <http://www.mce-info.org/Pesticides/pestembell.php>

MCE, *guide « planter et entretenir »* (consulté le 1^{er} juillet 2010) [en ligne]

Adresse URL : http://www.mce-info.org/Pesticides/docs_pdf/Guide_embellissons_nos_murs.pdf

MCE, « *CCT végétalisation à titre précaire du domaine publique routier communal* » (consulté le 5 juillet 2010) [en ligne]

http://www.mce-info.org/Pesticides/docs_pdf/CCT%20vegetalisation%20domaine%20routier.pdf

Tela Botanica (consulté le 22 juillet 2010) [en ligne]

Adresse URL : <http://www.tela-botanica.org/eflore>